



CERTIFICAT D'INSCRIPTION A L'ECOLE MATERNELLE DE HOERDT

Année scolaire 2021/2022

Date d'inscription scolaire : Date d'inscription pédagogique :

Niveau scolaire* : Classe* :

Dernière école fréquentée* :

L'ENFANT (un formulaire à remplir par enfant)

Nom* _____ Prénom* _____ Sexe* _____

Date de naissance* _____ Lieu (ville/département) _____

Adresse* _____

L'enfant réside* : chez les parents chez le père chez la mère chez ses tuteurs

LA FAMILLE

Situation familiale des parents (caractère non obligatoire) :

mariés pacés vie maritale divorcés séparés veuf

1^{er} parent

Autorité parentale* Oui Non

Nom de famille* : _____ Nom d'usage* : _____

Prénom* : _____

Catégorie socio-professionnelle (1) : _____

Adresse (si différente de celle de l'enfant)* : _____

N° de téléphone domicile* : _____

N° tél. portable* : _____ N° de tél. professionnel* : _____

Courriel* : _____

2^{ème} parent

Autorité parentale* Oui Non

Nom de famille* : _____ Nom d'usage* : _____

Prénom* : _____

Catégorie socio-professionnelle (1) : _____

Adresse (si différente de celle de l'enfant)* : _____

N° de téléphone domicile* : _____

N° tél. portable* : _____ N° de tél. professionnel* : _____

Courriel* : _____

LA FRATRIE

Nombre de frères et sœurs*

Précisez les prénoms, l'année de naissance et les écoles fréquentées*

Prénoms	Date de naissance	Ecole fréquentée

(1) voir annexe



En cas de demande de dérogation scolaire, merci de remplir le formulaire de dérogation et joindre les documents demandés.

1) L'INSCRIPTION EN MAIRIE :

Pour préinscrire l'enfant à l'école maternelle, les parents se rendent à la mairie de leur domicile **avec les documents suivants :**

- le livret de famille ou une copie intégrale d'acte de naissance,
- un justificatif de domicile,
- la dérogation scolaire, le cas échéant.

La mairie délivre aux parents le présent certificat d'inscription.

2) L'ADMISSION EFFECTIVE A L'ECOLE MATERNELLE :

Les parents doivent ensuite se présenter à l'école.

L'inscription de l'enfant est enregistrée par la directrice de l'école sur présentation :

- du présent document,
- le livret de famille ou une copie intégrale d'acte de naissance,
- d'un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge,
- la dérogation scolaire, le cas échéant.

DATE :

SIGNATURE :

Réservé à l'administration
Date d'enregistrement :
Documents présentés
<input type="checkbox"/> le livret de famille ou une copie intégrale de l'acte de naissance <input type="checkbox"/> un justificatif de domicile <input type="checkbox"/> la dérogation scolaire, le cas échéant
Signature :
RENDEZ-VOUS LE :

REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES

INFORMATION

La commune de Hoerd, 1 rue de la Tour, 67720 Hoerd, représentée par son Maire en exercice, recueille des informations vous concernant pour : effectuer les inscriptions à l'école maternelle

La base légale du traitement est : le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable de traitement

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : école maternelle et ministère de l'Education nationale

Les données sont conservées pendant : 1 an

Les données marquées par un astérisque dans le questionnaire doivent être obligatoirement fournies.

Dans le cas contraire, nous ne pourrions valablement procéder à l'inscription de l'enfant

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consulter le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits

Pour exercer ces droits, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : rgpd@hoerd.fr ou à l'adresse postale : mairie de Hoerd, 1 rue de la Tour, 67720 Hoerd

Pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données à l'adresse suivante : rgpd@cdg67.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « informatique et libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL



ANNEXE – CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

- 11 Agriculteurs sur petite exploitation
- 12 Agriculteurs sur moyenne exploitation
- 13 Agriculteurs sur grande exploitation
- 21 Artisans
- 22 Commerçant et assimilés
- 23 Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
- 31 Professions libérales
- 33 Cadres de la fonction publique
- 34 Professeurs, professions scientifiques
- 35 Professions de l'information, des arts et des spectacles
- 37 Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
- 38 Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
- 42 Professeurs des Ecoles, instituteurs et assimilés
- 43 Professions intermédiaires de la santé et du travail social
- 44 Clergé, religieux
- 45 Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
- 46 Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
- 47 Techniciens
- 48 Contremaîtres, agents de maîtrise
- 52 Employés civils et agents de service de la fonction publique
- 53 Policiers et militaires
- 54 Employés administratifs d'entreprise
- 55 Employés s de commerce
- 56 Personnels des services directs aux particuliers
- 62 Ouvriers qualifiés de type industriel
- 63 Ouvriers qualifiés de type artisanal
- 64 Chauffeurs
- 65 Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
- 67 Ouvriers non qualifiés de type industriel
- 68 Ouvriers non qualifiés de type artisanal
- 69 Ouvriers agricoles
- 71 Anciens agriculteurs exploitants
- 72 Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
- 74 Anciens cadres
- 75 Anciennes professions intermédiaires
- 77 Anciens Employés
- 78 Anciens ouvriers
- 81 Chômeurs n'ayant jamais travaillé
- 83 Militaires du contingent
- 84 Elèves, Etudiants
- 85 Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités)
- 86 Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités)